

Connaissances de base pour mieux prendre en compte la biodiversité sur les territoires

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Objectifs pédagogiques :

- Aboutir à une conception de la biodiversité comme un tissu vivant présent sur l'ensemble du territoire,
- Relier les enjeux de la biodiversité au contexte des collectivités ou des entreprises,
- Identifier les outils nécessaires à la mise en œuvre de démarches de préservation,
- Identifier les partenaires et les possibilités de financements de projets.

Public ciblé :

- Chargés de missions développement durable ou biodiversité
- Techniciens et agents de maîtrise des services espaces naturels et espaces verts.
- Cadres et chargés de mission urbanisme ou aménagement.

Pré-requis :

Aucun

Durée / Lieu :

1 jour ou 2 jours en combinant avec des modules de visite de terrain
Toute la France

Effectif :

de 12 à 20 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Les concepts de base sur la biodiversité : espèces, habitats, écosystèmes, services écosystémiques,
- Notions d'habitats naturels, de trames et bleues (espaces favorables à la biodiversité, corridors écologiques...)
- Les principes de la restauration et la gestion écologique.
- Les principes de la réglementation française sur la biodiversité et les espaces naturels : protection des espèces, protection foncière, procédures d'études d'impacts...
- Application des réglementations et politiques publiques et privées en faveur de la biodiversité
- Les principes leviers et outils financiers pour la mise en oeuvre d'actions en faveur de la biodiversité.

Supports de formation :

Présentation PPT, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation en salle. Possibilité d'intégrer 2 1/2 de terrain.

Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Concevoir et mettre en œuvre un projet de restauration ou de réhabilitation de milieux naturels par le génie écologique (Norme niveau 1)

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Objectifs pédagogiques :

- Etre en capacité de développer des projets de génie écologique basés sur des objectifs clairs et identifiés afin de justifier de ses actions
- Pouvoir appliquer la norme NF X10-900 dans le cadre professionnel pour des projets de génie écologique
- Etre capable de concevoir un projet pour mettre en œuvre des actions de génie écologique selon un itinéraire technique

Public ciblé :

Chargés de mission et d'études de bureaux d'études en écologie (assistants à maîtrises d'ouvrage, maîtres d'œuvres), gestionnaires d'espaces naturels, techniciens de rivière, chargés de mission biodiversité des entreprises, responsables fonciers...

Pré-requis :

Pas de pré-requis particuliers

Durée / Lieu :

2 jours
Partout en France

Effectif :

de 6 à 15 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Le génie écologique et la norme NF X10-900
- Définition du génie écologique et caractéristiques principales de la démarche (objectifs, étapes, déroulement...)
- Présentation de la norme NF X10-900 sur la conduite de projet de génie écologique: contexte et origine de la norme, principales étapes, gouvernance et rôle des différents acteurs
- La conception du projet de génie écologique : de l'idée à la définition du programme opérationnel
- Le pré-cadrage : phase essentielle pour préparer un projet de génie écologique,
- L'état des lieux : définir les informations à recueillir et leur niveau de précision
- L'analyse des données, l'identification des enjeux et la définition des objectifs
- La rédaction du programme opérationnel, planification et préparation de la phase chantier
- La mise en œuvre des opérations de génie écologique, le suivi et la valorisation des actions
- La notion d'itinéraire technique, la coordination et le suivi du chantier, la gestion des risques et des aléas
- Le suivi et la définition des indicateurs de suivi, la mise en œuvre des actions correctrices
- Valorisation et communication des actions mises en œuvre
- Présentation d'exemples d'opérations de génie écologique

Supports de formation :

Présentation PPT, Livret de prise de note, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation entièrement réalisée en salle.

Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Evaluation à froid : établissement d'un bilan 6 mois après la formation par un remplissage d'un formulaire en ligne ou par contact des personnes organisatrices de la formation.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Concevoir un plan d'action biodiversité sur les espaces fonciers des entreprises

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoire.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principaux enjeux réglementaires, économiques et socio-culturels liés au vivant
- Etre capable de développer une démarche concrète et cohérente en faveur de la biodiversité sur les espaces fonciers
- Etre capable d'expliquer et d'argumenter sur la pertinence et l'importance des actions engagées vis-à-vis des dirigeants, salariés et acteurs extérieurs

Public ciblé :

Responsables Développement Durable, Responsables des affaires immobilières et foncières, Chargés de mission biodiversité et/ou développement durable...

Pré-requis :

Pas de pré-requis particuliers

Durée / Lieu :

2 jours
Partout en France

Effectif :

de 6 à 15 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Les bases de l'écologie
- Définition de la biodiversité, rappels sur l'importance du vivant pour les activités humaines et économiques au travers de la notion de services écosystémiques.
- L'évaluation des liens d'interdépendance entre les activités humaines et les systèmes vivants.
- Les principes de la réglementation nationale et internationale sur le vivant : outils de protection, procédures d'évaluation des incidences...
- Outils et méthodes pour concevoir un projet « biodiversité »
- L'état des lieux : les sources d'informations, les outils d'inventaires, l'identification et la sollicitation des parties-prenantes,
- L'analyse des interactions des activités de l'entreprise et des usages internes et externes avec le vivant, l'analyse des risques et des opportunités,
- L'identification des enjeux et la définition des objectifs du plan d'actions,
- Elaboration d'un programme d'actions
- Les sources de financements
- La mise en œuvre des actions de génie écologique
- Présentation du génie écologique
- Présentation d'exemples d'opération de génie écologique sur des espaces fonciers d'entreprises

Supports de formation :

Présentation PPT, Livret de prise de note, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation entièrement réalisée en salle.

Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Evaluation à froid : établissement d'un bilan 6 mois après la formation par un remplissage d'un formulaire en ligne ou par contact des personnes organisatrices de la formation.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Initiation aux plans de gestion des espaces naturels

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Objectifs pédagogiques :

- Etre capable de concevoir et mettre en œuvre un plan de gestion sur un espace naturel, des études préalables à la réalisation des travaux et à son évaluation

Public ciblé :

Techniciens et agents de maîtrise des services espaces naturels récemment chargés de l'application du plan de gestion, cadres des services environnement, espaces verts, urbanisme non familiarisés avec les espaces naturels.

Pré-requis :

Connaissances de base sur le génie écologique et la biodiversité

Durée / Lieu :

4 jours

Toute la France, Saint-Malo dans le cadre des formations pour le CNFPT Bretagne

Effectif :

de 12 à 20 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Rappels sur les notions de base et sur la présentation générale de la méthodologie de plan de gestion.
- Les étapes du plan de gestion
- L'état des lieux, la définition des enjeux et des objectifs écologiques
- L'anticipation de la préparation des phases chantier (accessibilités, portances, saisonnalité des actions...)
- Formalisation et rédaction du plan de gestion : mise en forme des enjeux et des objectifs du plan, codification des actions, programmation et préparation de l'évaluation du plan de gestion...
- Application du plan de gestion, suivi et indicateurs.
-

Supports de formation :

Présentation PPT, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation en salle et visite de terrain sur des sites dotés d'un plan de gestion.

Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Connaître et choisir les outils et techniques du génie écologique les plus pertinents et efficaces (Norme niveau 2)

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les enjeux et les objectifs du génie écologique
- Savoir identifier et analyser les éléments de contexte préalables aux choix à opérer
- Savoir anticiper et prendre en compte les spécificités propres aux chantiers de génie écologique
- Être en capacité de choisir les matériels et matériaux les plus adaptés au contexte du site
- Connaître les principaux outils et les principales techniques du génie écologique
- Disposer des bases techniques nécessaires au dialogue avec les équipes ou les prestataires dans le cadre de projets d'intervention

Public ciblé :

Responsable environnement ou responsable technique
Conducteur de travaux chefs de chantier
Maître d'œuvre, assistant à maîtrise d'ouvrage
Gestionnaires d'espaces naturels,
Cadres et chargés de mission urbanisme ou aménagement.

Pré-requis :

Connaissances de base sur le génie écologique et la biodiversité

Durée / Lieu :

2 jours
Toute la France

Effectif :

de 6 à 15 personnes en inter-entreprises

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Module 1 - Les principes du génie écologique : périmètre, objectifs, déroulement d'un projet de génie écologique.
- Module 2 - Les informations nécessaires à la prise de décision : contexte du projet : état des lieux, sensibilités et contraintes écologiques, enjeux et objectifs écologiques...
- Module 3 - Les principaux outils et techniques :
 - o Matériels spécifiques et non spécifiques
 - o Matériaux utilisés en génie écologique
- Module 4 - Le choix des techniques et outils : étude de quelques cas pratiques
- Module 5 - La préparation et l'organisation du chantier de génie écologique :
 - o Evitement et réduction des impacts du chantier, Amélioration écologique des aménagements,
 - o Planification, réalisation, et suivi du chantier.
 - o Réception du chantier
- 0 Le rôle du coordinateur biodiversité
-

Supports de formation :

Présentation sous la forme d'un diaporama (photos, vidéos de matériels et matériaux). Présentation d'échantillons de matériaux utilisés dans le génie écologique et génie végétal. Travaux en groupes sur des projets fictifs ou proposés par les participants (étude de cas).

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation entièrement réalisée en salle. Terrain possible selon le lieu de la formation.
Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.
Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Ecologie et gestion des zones humides

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le fonctionnement et l'intérêt d'une zone humide.
- Maîtriser les enjeux propres aux zones humides d'un territoire pour concevoir un projet de gestion et de valorisation.
- Identifier les modalités de restauration, réhabilitation et de gestion des milieux humides.
- Réaliser et suivre les travaux de restauration et de gestion.

Public ciblé :

Agent.e.s des services espaces naturels ou espaces verts, chargé.e.s de mission environnement.

Pré-requis :

Pas de pré-requis particuliers

Durée / Lieu :

2 jours + 1 journée de travaux pratiques
Toute la France (Thorigné-Fouillard pour le CNFPT Bretagne)

Effectif :

de 12 à 20 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Module 1 : Définitions
- Définition des zones humides, critères de délimitation des zones humides
- Le contexte réglementaire s'appliquant pour la connaissance et la gestion des zones humides
- Module 2 : Ecologie des zones humides : fonctions et rôles
- Principes de fonctionnement des zones humides (écologique, hydraulique...)
- La notion de services écosystémiques et les usages et activités humaines liés aux zones humides
- Module 3 : Restauration et gestion des zones humides
- Rappels sur la démarche de génie écologique, Notion d'itinéraire technique
- Quelques exemples d'opérations de restauration et de gestion de zones humides
- Module 4 : Application pour la gestion d'une zone humide au travers d'une étude de cas
- Visite de terrain d'une zone humide : délimitation, caractérisation
- Identification des enjeux et des objectifs possibles
- Echanges sur les possibilités de mesures de restauration et/ou de gestion.

Supports de formation :

Présentation PPT, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation entièrement réalisée en salle. Terrain possible selon le lieu de la formation.

Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants. Théâtre forum

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Enjeux et mise en œuvre du volet milieu naturel de l'étude d'impact et de l'arrêté CNPN pour les entreprises et industries

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoire.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les enjeux de la prise en compte de la biodiversité et l'intérêt des carrières pour la faune et la flore,
- Connaître le déroulement du processus lié aux études d'impacts, la séquence ERC et le dossier CNPN,
- Etre capable de suivre, comprendre et mettre en œuvre les dispositions du dossier d'étude d'impact et de l'arrêté préfectoral

Public ciblé :

Responsables QSE des entreprises (industries, aménageurs, carrières...)

Pré-requis :

Connaissance de base sur la réglementation et la démarche QSE

Durée / Lieu :

7 heures
Partout en France

Effectif :

de 6 à 15 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Module 1 : Contexte général : biodiversité et cadre réglementaire :
- La biodiversité : principes généraux, fonctionnement et besoins des populations animales et végétales.
- Les principes de la loi de 1976 : Eviter, Réduire, Compenser, La doctrine relative à la séquence ERC, le champ d'application de la séquence ERC : Loi sur l'Eau, Protection des espèces protégées, Natura 2000.
- Module 2 : Le déroulement d'un dossier d'étude d'impact et dossier CNPN (vu au travers d'un exemple concret)
 - - Etude et réalisation de l'étude d'impacts :
 - - Procédure administrative
- Module 3 : Exemple de mesures mises en œuvre pour répondre aux attentes écologiques (réaménagement et mesures compensatoires) :
 - - Retour sur les questions récurrentes en termes de réaménagements ou de mesures compensatoires.
 - - Proposition d'une base documentaire (documents existants) et de fiches pratiques
 -

Supports de formation :

Présentation PPT, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation entièrement réalisée en salle. Terrain possible selon le lieu de la formation.

Animations sous forme d'ateliers et de travaux en groupe sur la base des propres expériences et projets des participants.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'application et de validation des acquis.

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Evaluation à froid : établissement d'un bilan 6 mois après la formation par un échange téléphonique pour dresser le bilan de la formation

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Développer un projet de résilience territoriale dans le cadre de sa RSE

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Objectifs pédagogiques :

- A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de lancer une dynamique territoriale de résilience écologique dans le cadre de la RSE de son entreprise.
- Etre capable de solliciter les meilleurs intervenants pour lancer un projet de RSETB

Public ciblé :

Responsables développement durable / RSE, Chefs d'entreprise ou toute personne devant mettre en œuvre la politique RSE de son entreprise.

Pré-requis :

Connaissances de base sur la RSE des entreprises

Durée / Lieu :

14 heures
Partout en France

Effectif :

de 6 à 15 personnes

Intervenant :

Sébastien DELLINGER,
Patrice VALANTIN

Contenu catalogue :

- 1- Comprendre les origines des enjeux actuels et la nécessité de changement de modèle économique
- 2- Connaître les principes et les atouts d'une RSE Territoriale et Bio-Inspirée
- 3- Savoir comment initier une démarche de RSE-TB au sein de son entreprise
- 4- Savoir comment évaluer la résilience du territoire et ses enjeux à court, moyen et long terme
- 5- Savoir mobiliser les acteurs du territoire pour lancer une dynamique territoriale
- 6- Être capable d'identifier les premières actions concrètes à mettre en œuvre
- 7- Et après ?

Supports de formation :

Présentation PPT, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...)

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation réalisée en salle ou en classe virtuelle sur la plateforme Clickmeeting.
Animation sous la forme de séquences d'activités personnelles ou en groupe

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices d'applications et de validation des acquis

Evaluation de la qualité de la formation à chaud sous la forme d'une fiche d'évaluation remplie sur place.

Evaluation à froid : établissement d'un bilan 6 mois après la formation par un échange téléphonique pour dresser le bilan de la formation

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

sans objet

Concevoir, réaliser et valoriser son projet de génie écologique

Formation dédiée à un public non spécialiste, pour toute personne souhaitant découvrir les thèmes de la biodiversité et de la gestion écologique à l'échelle des territoires.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et être capable d'expliquer pourquoi il est important, voire essentiel, de prendre en compte la biodiversité et les écosystèmes,
- Etre capable d'analyser les informations et d'établir des objectifs ciblés et pertinents au regard des enjeux écologiques, économiques et sociaux,
- Etre capable de définir un plan d'action et d'organiser, planifier et mettre en œuvre la réalisation des travaux,
- Valoriser et communiquer sur son projet au travers de partenariats et grâce à la mise en œuvre d'outils de communication et d'interprétation.

Public ciblé :

Responsables Développement Durable, Responsables des affaires immobilières et foncières, Chargés de mission biodiversité et/ou développement durable, personnels en charge de la gestion des espaces verts...

Pré-requis :

Pas de pré-requis particuliers

Durée / Lieu :

6 semaines. Soit équivalent de 18 h.

Effectif :

de 1 à 20 personnes / session

Intervenant :

Sébastien DELLINGER, écologue et formateur

Contenu catalogue :

- Formation réalisée sous la forme de 6 modules (6 semaines) :
- SEMAINE 1 : Bases scientifiques et techniques sur la biodiversité et le génie écologique
- SEMAINE 2 : L'Etat des lieux : les informations à recueillir
- SEMAINE 3 : Analyse des enjeux et définition des objectifs
- SEMAINE 4 : Définir les actions et le programme opérationnel
- SEMAINE 5 : La préparation et la mise en œuvre des travaux
- SEMAINE 6 : Suivre, Valoriser, communiquer
- Chaque semaine, un contenu théorique sous forme de vidéos, d'un support en pdf et d'autres médias et sources web et bibliographiques. Chaque participant est ensuite amené à appliquer les concepts et éléments de théorie au travers d'un cas pratique (son propre projet ou, le cas échéant, un projet proposé par le formateur).
- La formation nécessite un travail personnel de chaque participant de 2h minimum, 3h dans l'idéal.

Supports de formation :

Vidéos de cours théoriques, Support de cours en PDF pour la prise de note et la synthèse des cours, Lien vers des ressources externes (site internet, bibliographie...).

Moyens pédagogiques et d'accompagnement :

Formation en FOAD réalisée sur plateforme LMS sur le site internet du formateur via les outils vidéos et médias en ligne.
Echanges entre le formateur et les stagiaires via un forum de discussion.
Correction des exercices et travaux personnels par vidéo.

Evaluation des acquis et de la formation :

Exercices théoriques de fin de module (type QCM)
Exercices et travaux personnels à la fin de chaque module sur les propres projets des stagiaires (ou le cas échéant, un projet proposé par le formateur)
Evaluation par un formulaire spécifique à remplir en ligne à la fin de la formation.
Evaluation à froid 6 mois après la formation.

Suivi de l'assiduité dans le cadre de la FOAD :

Complète réalisation des exercices théoriques de fin de module (type QCM)
Participation à l'ensemble des exercices personnels d'application dans le cadre de la formation (transmission des travaux personnels par mail ou support spécifique de LMS).